

LETTRE ANNUELLE FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°14

AU 31 DECEMBRE 2025

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre la Lettre Annuelle du FCPI La Banque Postale Innovation n°14, dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds au titre de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, le Fonds ne comptait plus qu'une dernière participation active dans son portefeuille.

La Société de Gestion a procédé à la cession de cette dernière société au début de l'année 2026 et poursuit actuellement la finalisation des opérations liées à la liquidation du Fonds.

Dans la rubrique « Focus Participations » (page 2), nous revenons sur la cession en 2026 de la société **AB TASTY**.

Nous rappelons par ailleurs que le Fonds a déjà réalisé cinq remboursements partiels : 200 € en octobre 2018, 338,38 € en mai 2020, 108,62 € en décembre 2020, 52,44 € en novembre 2022 et 36,07 € en novembre 2023. Le montant total distribué s'élève ainsi à 735,51 € par part A (souscrite sur une valeur nominale de 500 €), soit une plus-value de 235,51 € par part.

Nous vous rappelons également que l'ensemble des demandes de rachat de parts est bloqué depuis le 19 mars 2021, date d'envoi du courrier vous informant de la mise en liquidation du Fonds.

Après établissement des comptes de liquidation, sous le contrôle des Commissaires aux Comptes, le Fonds procédera à la distribution de la totalité de ses actifs au bénéfice des porteurs. Vous en serez informé par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 – PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc..) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 – FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

AB TASTY

Fondée à Paris en 2014 par Alix de Sagazan et Rémi Aubert, AB Tasty est une plateforme SaaS spécialisée dans l'optimisation de l'expérience digitale via l'expérimentation (A/B testing), la personnalisation et la gestion de fonctionnalités pour les équipes produit, marketing et growth. L'entreprise accompagne plus de 1 000 grandes marques dans le monde, parmi lesquelles L'Oréal, Samsonite, USA Today et Ganni, depuis ses bureaux répartis en Europe, aux États-Unis et en Asie-Pacifique.

Depuis sa création, AB Tasty a étendu ses capacités au-delà de l'A/B testing traditionnel pour intégrer des outils avancés d'analyse de données et d'intelligence artificielle, afin d'aider ses clients à concevoir des parcours numériques plus performants et personnalisés. En janvier 2026, AB Tasty a annoncé son rapprochement

stratégique avec VWO (Visual Website Optimizer), une plateforme unifiée d'optimisation de l'expérience digitale fondée en 2010 et utilisée par plus de 3 000 marques à travers le monde. Cette opération, soutenue par Everstone Capital, vise à créer un ensemble global de référence dans le domaine de l'optimisation digitale, combinant expérimentation, personnalisation et analytique au service des clients internationaux.

L'accord, prévoit une gouvernance partagée où les dirigeants des deux entités conservent des rôles clés tout en alignant leurs visions produit et marché. Everstone Capital, déjà actionnaire majoritaire de VWO, investit des capitaux supplémentaires pour renforcer la croissance du nouvel ensemble. Dans ce contexte, un process de cession des actions détenues par le Fonds est en cours.

3 – FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°14

Avantage
fiscal à
l'entrée***
IR 18 %

*** sous réserve de respecter
les conditions requises et notamment
la durée de détention

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2025

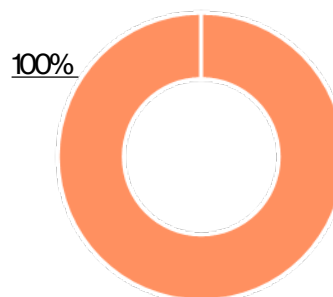
Actif net du Fonds au 31/12/25 *	2 673 426,06 €
Valeur de souscription *	500,00 €
Distributions totales *	735,51 €
Valeur liquidative au 31/12/25 *	123,16 €
Valeur liquidative + distributions au 31/12/25 *	858,67 €
Évolution sur 1 an	0,90 %
Évolution depuis l'origine (hors IR)**	71,73 %
Évolution depuis l'origine (avec IR)**	109,43 %

* montant par part

** hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur
fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le
Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



■ Informatique

PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY

Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages

Autres placements – Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0011288984
Date de création	2012
Durée de vie	8 ans
Prorogation ⁽¹⁾	2 x 1 an

En cours de liquidation et rachats de parts
bloqués (2)

(1) La durée de vie du Fonds a déjà été prorogée à deux reprises sur décision de la Société de Gestion.

(2) Les rachats de parts sont bloqués depuis le 19 mars 2021 (date d'envoi du courrier d'information sur la mise en liquidation du Fonds).

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2025)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)											
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	512,58 40,16	494,07 61,45	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 145,7	1133,72 164,38	1118,43 191,57	918,71 208,80	870,25 209,58	850,97 209,66	858,67 210,72
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	471,77 20,99	450,42 39,21	520,4 57,19	650,12 76,07	625,1 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 158,74	1026,55 177,16	870,67 190,76	869,25 191,11	880,85 191,40
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		480,09 20,78	483,72 39,4	507,51 58,07	451,3 76,85	513,34 94,21	533,7 112,21	490,16 129,38	585,86 146,02	562,83 162,18	490,96 173,59	421,98 173,88
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66	565,75 178,94	528,47 203,23	488,88 224,31	431,01 232,91

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.



5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 02 20
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 – N°TVA : FR 24 452 276 181